

Le Journal de Turenne



EDITORIAL

Le Budget et Autosil sont deux sujets importants et d'actualité même s'ils n'ont pas de rapports directs entre eux, mais avons nous décidé de privilégier le budget et de présenter les projets d'investissement.

Sur Autosil, beaucoup de choses ont été dites, écrites, et colportées dans tous les sens. Fallait-il, ne fallait-il pas ? Même si chacun peut avoir son avis, là n'est plus la question désormais. L'usine est une réalité qu'il faut gérer au mieux des intérêts de la commune.

Des erreurs ou des insuffisances ont été constatées et sanctionnées par le tribunal administratif, dont acte.

Alors, Messieurs les dirigeants d'Autosil, revoyez votre copie et faites en sorte que la nouvelle étude d'impact apporte les réponses satisfaisantes.

Mais, au-delà, il nous faut arrêter cette publicité totalement négative. Turenne a beaucoup plus à perdre qu'à gagner, à continuer à alimenter une certaine chronique... Les efforts que nous conduisons tous pour renforcer la notoriété de notre village ne serviront à rien si chacun ne prend pas conscience qu'une image est fragile, qu'une bonne image peut être facilement détériorée mais qu'il faut beaucoup de temps et d'énergie pour la restaurer. Chacun peut avoir sa propre opinion et c'est bien légitime. Mais n'est-il pas aussi légitime de prendre en compte l'intérêt général que représente Turenne pour tous ses habitants.

Quant au budget, c'est l'acte majeur du Conseil Municipal. Il détermine le cadre et les limites dans lesquelles la municipalité va pourvoir et devoir agir pendant l'année en cours. Plutôt qu'une énumération fastidieuse de chiffres, nous avons préféré une présentation graphique qui mette bien en évidence les différents postes du budget et leur importance relative.

Le comité de rédaction

LE MOT DU MAIRE

Notre Conseil, dans son ensemble, s'était engagé à une information loyale et complète. Je pense que ce nouveau numéro du journal, comme les deux précédents, va dans le sens de cet engagement.

Tout d'abord, nous avons procédé au vote du budget primitif au cours du premier trimestre. Vous trouverez sa présentation, largement commentée. Cette présentation, nous l'avons voulue simple, de manière à ce que tout un chacun mesure bien la portée des enjeux financiers qui sont ceux de notre commune.

Un certain nombre de décisions viendront compléter ce budget, en particulier en matière d'investissements. En effet, lors du vote du budget primitif, le Conseil a estimé à l'unanimité qu'il n'était pas en mesure de prendre toutes les décisions, et, de ce fait, il s'est ménagé un temps de réflexion. Petit à petit, nos convictions se sont formées. Je sais qu'un certain nombre d'entre vous regrettent que notre municipalité n'aille pas assez vite en besogne. A ce qui précède, j'ajouterai qu'en matière publique les choses ne sont pas si simples. Notre volonté se heurte aux nombreuses contraintes administratives et, naturellement, aux limites budgétaires.

Un an de mandat nous a appris à travailler ensemble. Toutes les décisions de notre Conseil, qui a tenu près de dix séances, ont été votées à l'unanimité. Cela veut simplement dire qu'il existe entre nous une large concertation qui s'exprime en dehors des séances, en toutes occasions. Chacun est écouté, et de chaque avis nous tenons compte.

En un an, le mode de fonctionnement de la vie municipale a considérablement évolué. Tous, ou presque, au Conseil avons des activités professionnelles, très prenantes pour certains. C'est pourquoi la délégation des responsabilités est large et je dois dire publiquement que chacun, sans exception, en prend sa part.

Les facettes de la gestion d'une commune sont multiples

Au delà de ce que chacun peut voir existent de nombreux aspects peu spectaculaires mais consommateurs



de temps et d'énergie. Savez-vous, par exemple, que nous devons réfléchir et nous prononcer sur des sujets aussi variés et graves que la réinsertion des jeunes du pays de Brive privés d'emploi (plus de deux mille cinq cents à ce jour) ou la refonte des centres de secours dont nous dépendons ?

Mais revenons à Turenne. Nous sommes en train de doter la commune d'outils qui permettront à nos cantonniers d'assurer l'entretien dans des conditions plus efficaces. Et le travail d'entretien ne manque pas : mis bout à bout nos chemins nous conduiraient à Périgueux ou à Limoges. Les bâtiments communaux requièrent des soins constants et nous voulons que nos villages montrent aux visiteurs leurs plus beaux visages.

Pour ce qui me concerne, il faut également que vous sachiez que je tiens à ce que Turenne soit très présent dans les différents organismes auxquels nous participons et y fasse entendre sa voix.

Il faut aussi que vous sachiez qu'Autosil, réalisation attaquée de façon partisane et inconséquente par une minorité le plus souvent extérieure à notre commune, a été au cœur de mes préoccupations. Je pense ainsi défendre un peu de prospérité économique pour Turenne et contribuer au maintien ou à la création de nombreux emplois - plus de trente actuellement, sans doute près de soixante à la fin de l'année - sans avoir le sentiment de nuire à la beauté de notre site, à son attrait touristique, à la qualité de son environnement et à la qualité de vie qu'il offre.

Parmi les réalisations en cours, citons :

- la construction de la bibliothèque salle Eléonore,
- l'accès à la Tour du Calvaire,
- le transfert du Syndicat d'Initiative dans la magnifique cave voûtée sous la poste.

Parmi les projets, je vous livre dans l'ordre où ils me viennent à l'esprit :

- une étude sur la réhabilitation de l'école dont certains aménagements ne correspondent plus aux besoins actuels,
- une étude sur l'aménagement des terrains derrière la Maison des Anciens,
- un certain nombre d'acquisitions immobilières.

Vous le voyez, notre Conseil travaille sereinement, mais avec la conviction de servir l'intérêt commun. Et pour cela, en votre nom, je le remercie.

Amicalement à tous.

Alain Soularue

P.S. Nous avons fêté il y a peu les vingt années de présence à la Mairie de Nicole Ragueneau. Comme elle est encore et toujours jeune, nul doute que ce sera elle qui accomplira le plus long mandat parmi nous tous.

DEMOGRAPHIE

Du 1^{er} janvier au 31 mai 1996

- Naissances : Néant

- Mariages : - le 24 février 1996 de Philippe PETITPA et Marie Pascale IELMINI
- le 25 mai 1996 de Jean TOLSTAKOJINE et Sylvie GREFFET

- Décès : - le 24 janvier 1996 : Aline VALADIER Veuve VERDIER, décédée à Brive (19)
- le 24 février 1996 : Louis CASTANET, décédé à Cornil (19)
- le 16 mars 1996 : Jeanne ELIES Ep DUMAS, décédée à Brive (19) (maison de retraite)
- le 18 janvier 1996 : Madame Marie, Berthe PEUCH, décédée à Mios (Gironde)
- le 25 février 1996 : Monsieur Jean, Adrien PRADAL, décédé à Trélissac (Dordogne)
- le 07 mars 1996 : Madame GERVOIS, décédée à Egletons (19)
- le 30 mars 1996 : Madame Marie-Louise WALSCHAERTS, décédée à Brive (19)

LE JOURNAL DE TURENNE

Pour ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas reçu un des deux numéros précédents de notre journal, ou pour ceux de nos amis(ies) estivants, qu'ils sachent que des exemplaires supplémentaires se trouvent à leur disposition au secrétariat de la Mairie ou au Syndicat d'Initiative.

COMMUNIQUES

Le 83ème Tour de France Cycliste 1996

Il passe dans notre cité à l'occasion de la 15^e étape de Brive à Villeneuve sur Lot, soit 177 km .
Le tour de France c'est :

1,8 milliard de téléspectateurs, 155 pays de diffusion, 15 millions de spectateurs, 100 titres de presse, 800 journalistes, 32 télévisions, 71 radios .

Mais c'est également : 40 motards, 180 coureurs, 250 véhicules publicitaires pour la caravane, 270 accompagnateurs, 600 véhicules techniques, 1 000 techniciens et chauffeurs, 1 150 caravaniers, 600 agents de la force publique (gendarmes, C.R.S., polices urbaines) sur les routes corréziennes, 3 500 lits d'hôtel, 7 000 repas et des milliers de spectateurs sur les 125 km de routes corréziennes empruntés par le Tour les 14 et 15 juillet 1996, pour plus de 15 millions de francs de retombées escomptées.

Ordures ménagères.

Il est rappelé que les containers se trouvant sur l'aire de repos entre Turenne Gare et le Bourg sont strictement réservés à l'usage des touristes et non pour y déposer les ordures ménagères ou autres. Nous serions fiers de savoir que les Turennois ne les utilisent pas. A bon entendeurs ...

Appel à volontaires

Nos voisins de Noilhac organisent un concours de fauchage à la main (herbe et céréales) à l'occasion de leur fête votive les 27 et 28 juillet . Que vous soyez novices ou faucheurs expérimentés, montrez leur que les Turennois savent relever un défi. Inscription à la mairie de Noilhac ou auprès de Mr Jacques Guillaume.

Concours communal des maisons fleuries

Les personnes désireuses de participer au concours communal des maisons fleuries sont priées de se faire connaître à la mairie. Cela ne les engage qu'à une seule chose : bien fleurir leur maison, ou leur jardin et, que ce soit visible de la route. Nous espérons avoir de nouveaux candidats.

Comice agricole à Turenne Gare.: Rappel

Le comice agricole cantonal qui n'était pas venu à Turenne depuis plus de 25 ans, aura lieu à Turenne Gare le samedi 10 août. Le matin se déroulera la manifestation agricole avec exposition des animaux, sélection par le jury, et attribution des prix , et la fête continuera l'après-midi, grâce aux associations, sur le thème des "moissons" avec une exposition d'anciens matériels et outils agricoles. Les personnes qui en possèdent sont priées de le faire savoir à la mairie, et les riverains sont invités à décorer leur maison "à l'ancienne" , d'avance merci. Le groupe folklorique, les Compagnons des Bruyères animera cette fête qui se terminera par le repas des battages suivi d'une soirée dansante avec Louis Bonnafoux

Ordre National du Mérite

Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite de Mme Françoise VALENTIN. Cette distinction récompense son action au service de l'économie locale, en particulier en sa qualité de vice-présidente de la C.C.I. de Brive. Le Conseil municipal adresse à notre charmante concitoyenne ses plus vives félicitations.

Mini containers 100 l Attention!

Par courrier en date du 21 juin, le SIRTOM attire l'attention de tous sur le fait que les mini-containers 100 L montés sur 2 roues et vendus en grandes surfaces ne peuvent être collectés mécaniquement, car non normalisés et donc inadaptés aux basculeurs existant sur les camions. En outre, les matériaux utilisés pour leur fabrication les rendent fragiles aux chocs, notamment par temps froids ; la collecte mécanique étant impossible ces containers sont considérés comme de simples poubelles, manutentionnées à la main, avec tous les risques de détérioration, qui restent à la charge du propriétaire. Ce ne sont, en fait, que des poubelles d'intérieur.

Déjà 20 ans !!!

Cela a fait 20 ans le 16 juin que notre secrétaire nous rend de bons et loyaux services à la mairie. Après une période de formation d'environ un an avec Mr LACHAMBRE, son prédécesseur, Nicole Ragueneau aura connu quatre maires. Nous lui souhaitons bon courage car la retraite est heureusement encore loin.

Reportage vidéo de foire aux chèvres

Le tournage effectué sur Turenne à l'occasion de la foire aux chèvres sera diffusé sur ARTE (la cinq) le 23 juillet à 18H00.

Une succession bien organisée

Après avoir tenu boutique pendant 32 ans - de 1964 à 1996 - Georges Courdurié et son épouse, Nicole, bouchers à Turenne, ont organisé leur succession.

La vitalité d'une commune tient aussi au nombre et au dynamisme de ses commerces. En décidant, légitimement, de cesser leur activité, Georges et Nicole Courdurié ont eu à cœur de ne pas voir une vitrine de plus se fermer définitivement à Turenne. Discrètement, mais avec efficacité et réalisme, ils ont organisé leur succession et permis à un jeune couple de reprendre le fonds de commerce. La chose était pourtant moins simple qu'il n'y paraît. Il fallait trouver un professionnel compétent, suffisamment déterminé pour convaincre une banque de l'aider au démarrage de cette aventure. Car aventure il y a, aujourd'hui plus que jamais, pour un jeune qui s'installe.

Depuis début juillet donc, Jean TOLSTAKOJINE et son épouse Sylvie, officient dans la fameuse boutique de la place de l'ancienne halle. Souhaitons leur une carrière aussi longue que celle de leurs prédécesseurs et encourageons-les.

Nos Conscrits en 1996

Nous vous rappelons les noms des jeunes nés en 1978 et qui ont eu ou auront 18 ans dans l'année : ce sont nos conscrits ; 96 sera pour eux l'année de leur majorité, l'année où ils deviennent responsables d'eux même. Souhaitons leur "bon vent" dans la vie.

Ce sont

Sébastien PESTOURIE

Eric POIGNET

Nathalie POIGNET

Christophe VIEILLES CAZES

Commune de TURENNE

BUDGET PRIMITIF

de la commune

pour l'année 1996

adopté à l'unanimité des voix par le Conseil Municipal
en sa séance du 22 mars 1996

Quelques commentaires sur le budget 96

1 - Budget de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement au sens strict du terme, c'est à dire hors frais financiers, s'élèvent à 2 285 679 F. Compte tenu des recettes espérées, nous pourrions dégager un excédent de 200 837 F reporté sur le budget d'investissement.

Ce montant de dépenses de 2 285 679 F nous place, compte tenu de notre population, à 15 % environ en dessous de la moyenne régionale. Toutefois, par rapport à l'année 1995, ce chiffre montre une hausse de 19,5 %. En voici les principales composantes :

- l'entretien qui s'élève à 447 000 F est représenté pour sa majeure partie par le coût des bâtiments et de la voirie (250 000 F). Nous connaissons tous l'importance du réseau à notre charge. Pour réaliser cet entretien nous dotons le personnel communal d'outils mieux adaptés. L'acquisition de ces matériels (petit outillage uniquement) représente également une part de ces dépenses.

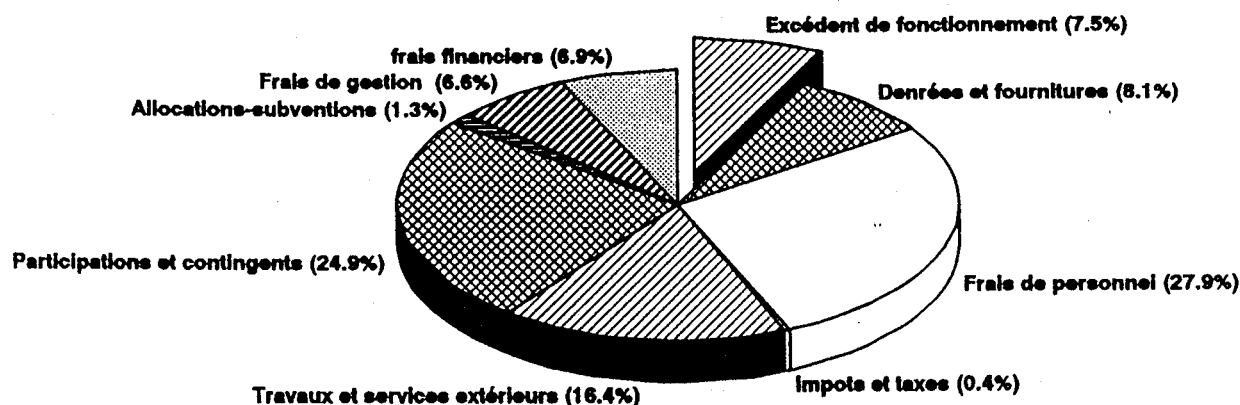
- les "Frais de gestion et Subventions" se situent quant à eux à 211 000 F contre 135 000 F en 1995, soit une hausse de 56 %. Nous trouvons dans ce poste "fourre-tout" des frais de transport (part communale des transports scolaires), des frais de documentation et d'acte, des frais de P et T (une commune payant désormais ses affranchissements tout comme n'importe quel particulier), les indemnités de la municipalité maintenues au niveau des années précédentes et un poste de dépenses imprévues pour 40 000 F.

suite en dernière page

BUDGET PRIMITIF 1996

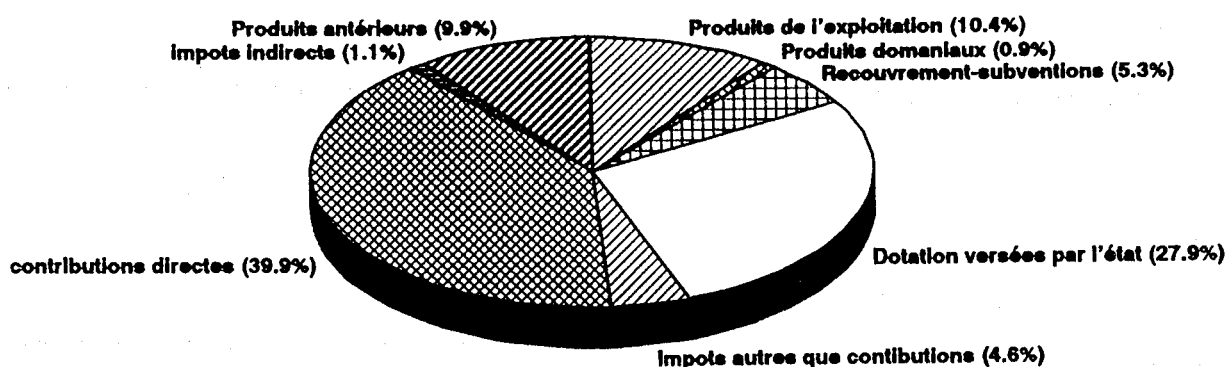
SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES



Total: 2 670 000 F

RECETTES



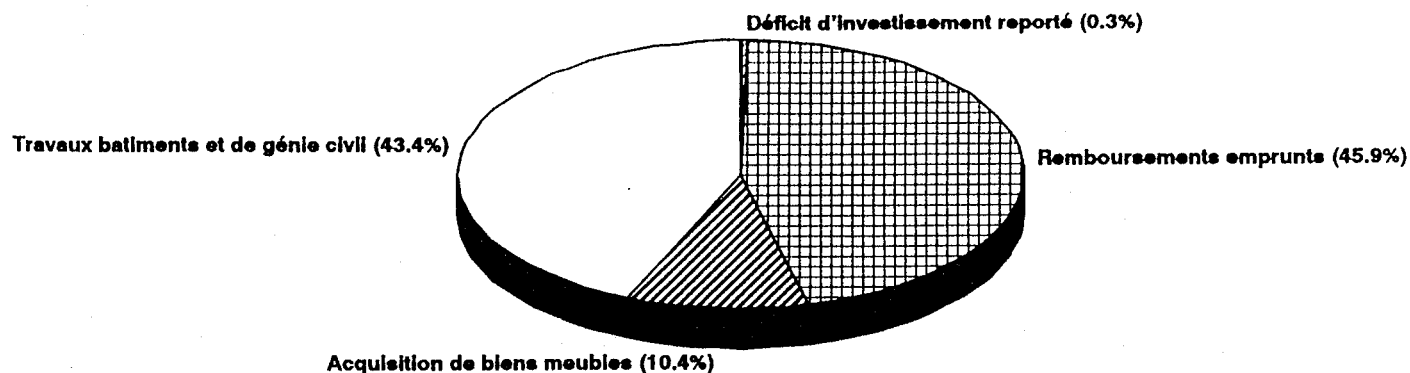
Total: 2 670 000 F

DÉPENSES		RECETTES	
Denrées et Fournitures	217.500,00	Produits de l'exploitation	279.000,00
Frais de personnel	746.000,00	Produits domaniaux	23.000,00
Impôts et taxes	10.000,00	Recouvrements-subsidations	140.445,00
Travaux et services extér.	437.000,00	Dotations versées par l'Etat	745.547,00
Participations/Contingents	664.000,00	Impôts indirects	28.400,00
Allocations-subsidations	35.000,00	Impôts autres	123.711,00
Frais de gestion	176.179,00	Contributions directes	1.065.554,00
Frais financiers	183.484,00	Produits antérieurs	264.343,00
Excédents de fonctionnement	200.837,00		
TOTAL	2.670.000,00	TOTAL	2.670.000,00

BUDGET PRIMITIF 1996

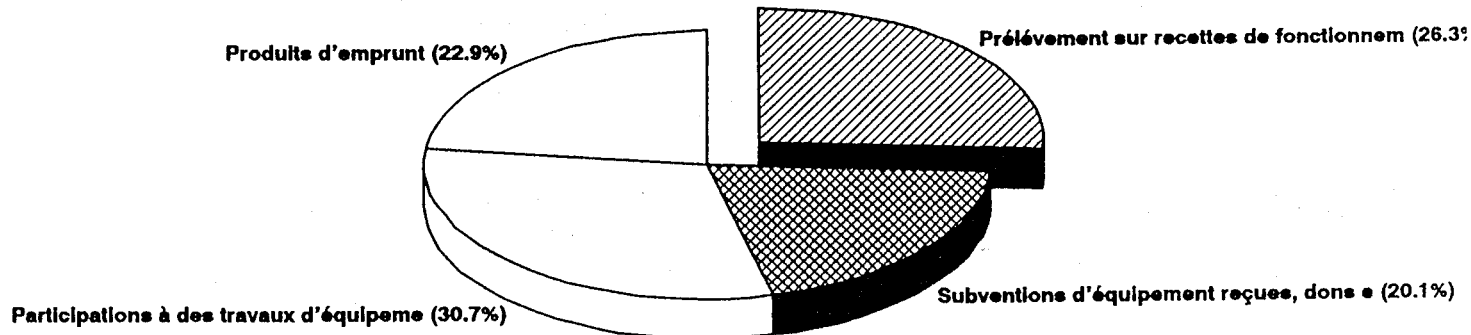
SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES



Total: 765 000 F

RECETTES



Total: 765 000 F

DÉPENSES		RECETTES	
Déficit d'investissement reporté	2.556,00	Subventions d'équipements	153.967,00
Remboursements emprunts	350.897,00	Prélèvement recettes fonct.	200.837,00
Acquisition biens meublés	79.684,00	Participation travaux équip.	235.196,00
Travaux bâtiments/ génie civil	331.863,00	Produits d'emprunts	175.000,00
TOTAL	765.000,00	TOTAL	765.000,00

- les charges de personnel ont cru de 13,5 % passant de 657 000 F à 746 000 F. La commune emploie à ce jour neuf personnes qui travaillent à temps complet ou partiel et se répartissent comme suit :

Une secrétaire à temps complet

Quatre agents d'entretien : un à temps complet, deux à temps partiel, un en régime C.E.S.

Quatre personnes affectées au service scolaire : deux aides maternelles à temps partiel, une cuisinière à temps partiel, une assistante en régime C.E.S. Notons que les rémunérations de personnel C.E.S. sont en partie remboursées par l'Etat, ces remboursement figurent en recettes.

- le poste "Participations - Contingents" passe de 619 000 F à 664 000 F traduisant une hausse de 7,2 %. Il s'agit ici de la participation de la commune avec différents syndicats intercommunaux auxquels nous adhérons. Rappelons le S.I.E.R.M., le S.I.R.T.O.M. qui ont fait l'objet d'articles dont les numéros précédents de ce journal, le Syndicat du Causse. Notons également notre adhésion à la Mission locale pour l'Emploi des jeunes du bassin de Brive, au nouveau syndicat de développement touristique Beaulieu-Beynat-Meyssac, au schéma directeur d'aménagement du Pays de Brive.

- le poste "Denrées et Fournitures" enregistre quant à lui un accroissement de 13 %. Près de la moitié des dépenses concerne la cantine et les fournitures scolaires.

Un mot sur les frais financiers : leur diminution (183 000 F en 1996 contre 198 000 F en 1995) traduit l'arrivée à échéance d'une partie de la dette. Sans autre emprunt, ce mouvement se poursuivrait en 1997. Avec 2 300 F de dette par habitant, notre commune connaît un niveau d'endettement très raisonnable par habitant -il est loin de la moyenne nationale : plus de 4 000 F - ou régionale : environ 5 000 F - pour des communes de taille identique. Cette situation favorable nous a permis d'envisager de nouveaux emprunts destinés à financer, d'ici le 30 juin 1997, notre part quant aux investissements que nous souhaitons réaliser.

Pour ce qui concerne les recettes, disons simplement que nous avons maintenu les taux des différentes taxes au niveau des années précédentes. De ce fait, les recettes correspondantes marqueront globalement le pas alors même que partout dans le pays elles progressent de 5 à 6 %.

Sachez également que la taxe professionnelle ne représente que 11, 8 % des recettes fiscales alors que la part moyenne des autres communes de la région s'élève à 35, 4 % (proche de la part nationale 38, 1%). Un chiffre à méditer et qui pèse lourd sur l'autonomie financière de notre commune.

2 - Budget d'investissement

Ce budget primitif ne traduit pas la politique d'investissements souhaitée par le Conseil Municipal. En effet, au moment du vote, les programmes n'étaient pas arrêtés. Aussi ce ne sont que les travaux et acquisitions connus qui ont été programmés. Parmi ces acquisitions, notons celle d'une épaveuse qui permet à nos agents communaux d'effectuer dans de bonnes conditions les travaux d'élagage jusqu'à présent sous-traités. Pour l'instant, les travaux sur la voirie - hors travaux d'entretien courant - ont été programmés à hauteur de 221 000 F. Le détail des autres travaux qui fera l'objet de délibérations du Conseil vous sera fourni au fur et à mesure.

Notons enfin que nous avons établi un premier scénario de l'évolution des finances communales jusqu' en 2001, terme de mandat de l'actuel Conseil. Ce scénario montre que nous pouvons réaliser un certain nombre d'investissements et procéder à des modernisations tout en maintenant à la situation financière de la commune une base saine, sans toucher, une fois encore, à la fiscalité. Dans un prochain numéro du journal, nous publierons le résultat de ces travaux.

La Commission Finances

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- 13 et 14 juillet	fête votive à Turenne
- du 14 au 28 juillet :	exposition des peintres de Turenne à la Chapelle des Capucins
- 15 juillet :	passage du Tour de France cycliste vers 13 h 15
- 21 juillet :	concours de peinture : "Si Turenne m'était peint"-
- du 22 juillet au 10 août	chantier des jeunes bénévoles (R.E.M.P.A.R.T.) à la Tour de Mauriolle
- 23 juillet à 20h30	"Chansons de poètes" au théâtre de la Grange Rouge
- 27 et 28 juillet	vente annuelle du Club des Viscomtins
- 28 juillet à 20h30	"De La Fontaine" au théâtre de la Grange Rouge
- du 29 juillet au 06 août	exposition de peinture avec Hervé TREUIL à la Salle Eléonore
- du 1er août à mi-septembre	expositions à la Chapelle des Capucins sur Turenne et son histoire jusqu'aux journées du patrimoine
- 8 août à 20h30	"Demandez la chanson du film" au théâtre de la Grange Rouge
- 10 août :	Comice agricole à Turenne Gare avec, l'après-midi une petite fête sur le thème des "moissons"
- 18 août	Orchestrades de Brive à Turenne
- 24 août	Orchestre de Manchester aux Capucins (Amis de Turenne)

A L'HONNEUR

Des champions sur notre commune.

Tir au pistolet

Tout d'abord un Turennois de 31 ans qui possède un palmarès qui n'est pas négligeable :

- 7e place aux Championnats de France - 50 m en 1987 (calibre 22)
- Vice champion de France 10 m en 1990 -air comprimé
- 10e place aux championnats de France -10 m en 1993
- 7e place aux championnats de France - 50 m en 1994
- Champion du Monde : 3 m calibre 4,5 à GRASSE en 1994
- 4e place aux championnats de France - 50 m en 1995
- 9e place au classement national en 1995
- Record de ligue pistolet libre à 50m : 556points/600
- Record de ligue pistolet libre à 10 m : 579 points/600
- Présélectionné olympique pour BARCELONE en 1992 et pour ATLANTA en 1996
- Equipe de France Espoir (champion de France : 552 points, et lui 541 points)

Pour acquérir un tel niveau vous l'avez peut être reconnu, **Thierry TRONCHE**, fils de Paul et Geneviève TRONCHE doit s'entraîner 4 à 5 heures minimum par semaine. Par an, cela représente environ 5 à 6000 plombs de 4,5 et 7 à 8000 cartouches calibre 22.

A titre de renseignement, pour le tir au pistolet à 10 m, la mouche mesure 5 mm et pour le tir à 50 m, calibre 22, la mouche est de 7 cm... A vous de juger.

Prévention routière

Pierre CHEYROUX vient de se classer dans les quinze premiers concurrents au terme des épreuves de la finale départementale de la prévention routière. Bravo à ce jeune futur prudent conducteur.

Rugby

Nous tenons à féliciter les dirigeants ainsi que les jeunes rugbymen de l'U.S.A.T. pour la saison qu'ils ont effectuée, et notamment pour la bonne prestation de **Nicolas GUILLAUME**, **Laurent MILLA** et **Damien RAGUENEAU** au stage de sélection pour la formation de l'équipe minime de la Corrèze. Nicolas a été aussi retenu pour le tournoi des V nations minimes à Naves et le tournoi du 1er mai au C.A.B.. Encore bravo à tous.

Boules

Toujours parmi les sportifs de haut niveau, le jeune **David VIEILLESCHAZES** de "Billet" est, qualifié pour participer au championnat de France U.F.O.L.E.P. sextète les 6 et 7 juillet 1996 à Guéret. son équipe et lui ont vaillamment défendu les couleurs de la Corrèze jusqu'aux quarts de finale Félicitations, David, et surtout, "ne perds pas la boule".

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 mars 1996

Compte administratif 1995.

En présence du nouveau receveur municipal (en poste depuis le 1er mars 1996) le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les comptes administratifs de l'exercice 1995 qui font apparaître :

- en fonctionnement, un excédent de 264 343,74 francs ;

- en investissement, un excédent de 2 536,75 francs ;

quant au budget assainissement, il est également excédentaire de 40 435,17 francs

Ces montants sont réintégrés dans les budgets de l'année 96 .

Budget 1996

Le maire présente les différentes sections du budget primitif de l'année 1996. Après une discussion chapitre par chapitre de ces budgets, le conseil municipal les adopte à l'unanimité. Toutefois, pour la section investissement, il s'agit d'un budget minimum. Une prochaine séance du conseil municipal doit être totalement consacrée à l'examen des investissements à réaliser au cours des cinq prochaines années. Le maire demande à chaque conseiller de se préparer à cet exercice et de réfléchir aux projets prioritaires à mettre en oeuvre. La définition précise des investissements indispensables, et la programmation de leur réalisation au cours des prochaines années sont les seuls moyens de se mettre en oeuvre les plans de financement les mieux adaptés, en combinant l'obtention de subventions, la négociation d'emprunts au meilleur taux et l'autofinancement (c'est-à-dire l'excédent du budget de fonctionnement).

Séance du 7 mai 1996

En présence de Monsieur le Sous-Préfet

Etude du plan d'investissement

. Acquisition ou construction d'un local technique

L'absence d'un atelier avec l'outillage minimum indispensable et d'un garage pour abriter véhicules et outils et ranger le matériel, tant municipal que celui des associations, s'avère très préjudiciable. Le conseil municipal décide d'engager la réalisation de ce projet pour lequel il reste à trouver la meilleure formule entre achat d'un bâtiment existant ou la construction sur un site qui en tout état de cause devra être très proche du bourg.

. Achat d'un véhicule utilitaire

Le conseil décide de l'acquisition d'un camion benne (capacité utile 1 500 kg) qui devrait faire gagner beaucoup de temps par rapport au seul tracteur actuellement utilisé et ainsi augmenter l'efficacité de nos cantonniers .

Bibliothèque municipale

L'implantation de la bibliothèque municipale sera réalisée dans la salle Eléonore (salle du haut des Capucins). Compte tenu de la beauté et du prestige de ces lieux, le conseil unanime décide que l'aménagement doit être parfaitement adapté pour embellir encore cette salle. Il doit aussi permettre de continuer les expositions qui s'y déroulent chaque année.

Groupe scolaire

L'achat de matériel pédagogique souhaité par les instituteurs est décidé ainsi que l'aménagement des aires de jeux. Mais au-delà, il semble que des améliorations importantes deviennent indispensables (insonorisation du préau, agrandissement de la cantine, emplacement des classes et en particulier la maternelle). Avant de se prononcer, le conseil municipal souhaite disposer d'un projet d'ensemble des aménagements et travaux qui seraient à réaliser et (en tenant compte des avis des utilisateurs) et de leur coût. Aussi, une étude d'architecte va t-elle être lancée qui devra apporter des propositions concrètes sur lesquelles le conseil municipal se déterminera.

Maison du tourisme

La restauration complète de ce bâtiment sera entreprise mais d'ores et déjà l'aménagement de la salle voûtée sous la poste est en cours.

Eclairage public

Chaque année l'éclairage public est amélioré et étendu. Le conseil municipal décide d'accélérer autant que possible les installations en remplaçant les lampes actuelles par des lanternes à vapeur de sodium, plus économiques et plus efficaces. La prochaine étape concernera la Gironie.

Conduit de récupération

Sur la traversée du village de Gernes le long de la route départementale un conduit récupérera et canaliserà les eaux de ruissellement.

Aménagement du bourg

L'aménagement du bourg est vraisemblablement le dossier le plus important et le plus délicat qu'aura à traiter le conseil municipal. Un groupe de travail constitué par P. Tronche, C. Adenis, J. Levard et J.P. Trivier, doit préparer un projet qui servira de base de travail au conseil municipal, avant d'engager des études plus approfondies si nécessaire.

Bâtiment de la gare de Turenne

La rénovation de ce bâtiment et son aménagement en appartements sont fortement souhaités par le conseil municipal. Mais cet investissement dépasse les possibilités de la commune. Aussi les contacts ont-ils été pris avec une société H.L.M. pour réaliser ce projet.

Autres délibérations

Schéma directeur du Pays de Brive

Le conseil municipal se prononce pour l'adhésion de la commune à cette structure qui aura à se pencher sur les moyens d'organiser le développement économique du Pays de Brive au moment où le croisement des autoroutes Nord-Sud (A.20) et Est-Ouest (A.89) va s'opérer à proximité de Brive. Il désigne Y. Gary, délégué titulaire et A. Soularue, délégué suppléant pour représenter la commune.

Location des salles municipales

La salle polyvalente et la chapelle des Capucins étaient jusqu'à ce jour, prêtées à ceux qui en faisaient la demande. Quelques manifestations au cours des derniers mois ont laissé des traces sans que le conseil ne puisse intervenir. Afin de remédier, à cette situation et de pouvoir sanctionner les éventuels excès, le conseil décide qu'à compter du 1^{er} mai 1996, les salles municipales seront louées sur les bases suivantes :

- Turennois : 200 F - Extérieurs : 800 F

et qu'un chèque de caution de 1 500 F sera demandé au moment de la réservation. L'usage des salles restera gratuit pour les associations turennoises.

La salle Frédéric Maurice (salle intermédiaire des Capucins) était prêtée pendant l'été à des artisans pour des expositions-ventes. Le conseil décide que ce local doit être loué, et en fixe le montant à 1 000 F par mois.

Subventions municipales

Le conseil décide à l'unanimité de ne plus reconduire automatiquement les subventions municipales d'une année sur l'autre : chaque association devra donc faire une demande de subvention qui sera examinée en fonction de ses besoins et ses motivations. Une première série de subventions à néanmoins été décidée :

- | | |
|--|--|
| - Bibliothèque Centrale de Prêt : 200 F | - L'U.S.E.P. : 200 F |
| - Véloce Club Tulliste : 300 F | - Foire Grasse de Meyssac : 500 F |
| - Fédération Oeuvres Laïques : 150 F | - Foire aux Chèvres : 3 000 F |
| - La Prévention Routière : 100 F | - Ecole de Rugby Inter-Clubs : 1 000 F |
| - Association Française des Sclérosés en plaques : 100 F | |
| - Comité des Fêtes : 2 500 F + 3 000 F (subvention exceptionnelle pour l'embrasement du Chateau lors de la fête du 14 juillet) | |

L'Association Communautaire de Vacances et de Loisirs de Turenne



Au fur et à mesure de l'organisation du travail dans notre société, les mots "Vacances - Loisirs - Découvertes" ont pris une importance grandissante et une signification créatrice de besoins donc de réalisations. C'est ainsi que s'est créé le Village de Vacances de La Gironie.

En 1965, l'Association loi 1901 "F.C.V. de Turenne" (Foyer Communautaire de Vacances de Turenne) a été fondée par des personnes qui avaient :

- vécu des expériences de vacances agréables et enrichissantes dans des Maisons Familiales ;
- réfléchi aux problèmes posés par les loisirs et l'organisation des vacances, y compris la nécessité de développer le secteur du tourisme associatif.

Si ce projet ambitieux fut, pour ceux qui participèrent à sa réalisation, une passionnante aventure, ce fut aussi le résultat d'une difficile et lente progression menée avec prudence dans le souci d'une réelle efficacité.

- . 1966 : achat d'un terrain
- . 1970 : ouverture du Centre le 1er juillet, 1 maison commune et 16 chambres pendant 2 mois et demi
- . 1971 : création de 20 chambres supplémentaires, ouverture pendant 4 mois
- . 1973 : extension de la maison commune, 44 chambres, ouverture pendant 5 mois
- . 1976 : embauche du 1er salarié permanent, ouverture 6 mois
- . 1985 : création d'un grand bâtiment d'animation et d'un court de tennis, 52 chambres, ouverture 8 mois
- . 1987 : rénovation complète du centre, ouverture 10 mois.
- . 1989 : création d'un espace piscine à 2 bassins et de 8 chambres supplémentaires donnant une capacité totale de 140 lits
- . 1991 : création de sanitaire complet par chambre
- . 1994 : agrandissement et réaménagement de la maison commune
- . 1995 : transformation de 4 pavillons en 8 gîtes équipés

En 1995, 1966 personnes ont été accueillies à La Gironie représentant pour un chiffre d'affaires de près de 4 300 000 F. Le village emploie 5 personnes à temps plein et 31 personnes à contrat à durée déterminée soit plus de 12 employés en moyenne sur l'année.

Une étude réalisée en 1993 faisait ressortir les principaux éléments suivants :

- 25 % des familles et 40 % des groupes ont choisi Turenne pour son site
- 43 % des personnes fréquentent les commerces traditionnels situés à moins de 20 kms du site.

Toujours en 1993, l'étude mettait en évidence que chaque famille en dehors de l'hébergement, dépensait environ 70 F par personne et par jour. Même si cette dépense quotidienne ne se réalise qu'en partie sur la commune, les retombées économiques pour Turenne sont loin d'être négligeables.